

PRESIDENT

Le Président

De la Communauté d'Agglomération
CAP EXCELLENCE

À

**Madame la Députée
Justine BENIN**

Nos réf. : EJ/MM/CCR-CAB/2021.09.07/C04

Objet : Loi d'urgence sanitaire

Pointe-A-Pitre, le 07 Septembre 2021

Madame la Députée,

Chère Justine,

Après avoir pris acte des réticences locales persistantes à la vaccination et observé les tensions que suscitent l'obligation vaccinale et le pass sanitaire, j'ai conclu que nous ne pouvions laisser prospérer des oppositions entre les anti et les pro vaccins, sans faire courir des risques graves au vivre ensemble.

C'est la raison pour laquelle, je crois devoir alerter nos parlementaires et l'Association des Maires de Guadeloupe, sur l'intérêt de saisir l'occasion qu'offre la loi de « prorogation de l'état d'urgence sanitaire dans les Outre-Mer », pour défendre des adaptations à la stratégie de sortie de la crise, arrêtée par le Gouvernement.

Je considère en effet que dans ce contexte anxiogène porteur de conflit et de tension sociale, il n'est pas utile de maintenir des mesures de sanction à l'obligation vaccinale qui auront du mal à être respectées et qui ont montré qu'elles étaient de nature à mobiliser un grand nombre de guadeloupéens sur le fondement de la violation des libertés.

Le pass sanitaire, à ce titre, pour des raisons tenant à la relation singulière de la Guadeloupe avec l'État, nourrit la méfiance, et est très largement perçu comme une mesure répressive, discriminatoire et attentatoire aux libertés.

Le caractère meurtrier de la pandémie sur notre territoire et de manière concomitante, la résistance à la vaccination, doit interpeller les élus que nous sommes quant à la nécessité de mettre en œuvre, sur notre territoire, une stratégie de gestion de la crise, plus globale, plus mobilisatrice, plus efficace, alternative à celle du tout vaccin, et agrégeant tous les traitements préventifs ou curatifs qui seraient disponibles et sécurisés.

Il faut dans ce cadre que les médecins de ville mieux associés, puissent prescrire, et que des stocks soient en outre disponibles. Il faut aussi que les structures hospitalières puissent accueillir les patients dans le cadre de protocoles clarifiés et soutenables et dans des conditions humanisées.

Ma conviction est faite, qu'il faut, aujourd'hui, miser davantage sur la confiance, sur le dialogue, la pédagogie, la proximité et l'anticipation, sur l'information scientifique, -plus largement diffusée-, sur des équipements à niveau, et sur des moyens humains dimensionnés, pour sortir durablement de la crise.

Cela ne remet nullement en cause l'impérieuse nécessité de se protéger pour protéger les autres en recourant aux gestes barrières et à tous les dispositifs de protection dont la vaccination libre fait partie.

Je demande donc à nos parlementaires et plus largement à nos élus de se faire les portes paroles des attentes des Guadeloupéens, pour défendre dans la loi qui vient à l'examen du Parlement, l'exclusion de toute mesure de sanction notamment financière ou professionnelle à l'égard de ceux qui refusent l'obligation vaccinale et le pass sanitaire.

Je leur demande aussi de réclamer la mise en place et en œuvre d'une stratégie globale et durable de sortie de crise, bâtie en tirant leçon du caractère meurtrier de l'épidémie, dont l'ampleur aurait pu être contenue par l'anticipation.

Cette loi de « prorogation de l'état d'urgence sanitaire dans les Outre-Mer », doit forcément aussi être l'occasion de rappeler à la représentation nationale, les conditions inégales dans lesquelles nous nous battons contre le Virus, notamment les difficultés des structures hospitalières qui doivent disposer de moyens renforcés, matériel et humain, le manque de personnel soignant, le manque d'eau dans nombre de foyers.....

L'enquête parlementaire prévue au Sénat dégagera le moment venu, les responsabilités, sans doute partagées, quant aux causes de la situation catastrophique que nous vivons encore, malgré l'évolution plutôt favorable des indicateurs sanitaires consacrés.

Je suis persuadé que c'est dans le cadre d'une approche plus globale, transparente, anticipatrice et solidaire, que nous devons agir pour protéger les Guadeloupéens des ravages de la pandémie, et les convaincre de s'en protéger en recourant librement et en responsabilité aux techniques et médications sécurisées par leurs médecins, les scientifiques et les pouvoirs publics.

Permettez-moi de compter sur votre engagement au service du Pays.

Bien à toi



Le Président

Éric JALTON